

L'Entretien Paysager avec

L'Entretien, c'est une affaire
de Professionnels

BARADEL SERVICE

TONTE, DÉBROUSSAILLAGE,
NETTOYAGE, ENTRETIEN DE MASSIFS,
TAILLE D'ARBUSTES, FRUITIERS ET HAIES



Prestation bénéficiant
d'une réduction d'impôt de 50%
Acceptation des CESU pré-financés*

*Selon législation en vigueur

N° d'agrément : SAP 494 858 863



BARADEL SERVICE
agrée "les Clefs du Jardin",
est à votre service pour entretenir
votre jardin (avec possibilité de
déduction fiscale).

Membre des Réseaux

Entrepreneur Paysagiste



BARADEL PAYSAGE



DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SHOWROOM !

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

711, Chemin de la Reine
88100 Sainte-Marguerite

Tél. : 03 29 56 20 95 - Fax : 03 29 56 29 94

contact@baradel-paysage.com
www.**baradel-paysage.com**

BARADEL SERVICE

Nos clients sont nos Meilleurs Ambassadeurs !

www.dargdesign.com

www.**baradel-service.com**

BARADEL SERVICE

L'ENTRETIEN PAYSAGER DEPUIS 2007

Une équipe de passionnés au service des particuliers.

BARADEL SERVICE, une société qui propose de nombreux services en matière d'entretien.

Remettre en état un jardin après un hiver rigoureux, faire un diagnostic, les équipes de BARADEL SERVICE se tiennent prêtes à intervenir chez vous.

BARADEL SERVICE met en œuvre une action et une gestion efficace de vos espaces verts. La société s'inscrit dans une démarche de respect de votre environnement.

Au fil des saisons, nous sommes toujours présents à vos côtés pour que vos espaces verts soient toujours propres et agréables.

Chaque prestation est
déductible de l'impôt
sur le revenu à hauteur de

50%



Très peu de gens le savent mais les entreprises agréées "les clefs du jardin" peuvent, dans le cadre de petits travaux de jardinage, vous faire bénéficier d'avantages fiscaux très intéressants.

Travaux concernés :

- > TONTE,
- > DÉBROUSSAILLAGE,
- > NETTOYAGE,
- > ENTRETIEN DE MASSIFS,
- > TAILLE D'ARBUSTES, FRUITIERS ET HAIES...



- Main d'oeuvre qualifiée et évacuation de déchets
- Prestation bénéficiant d'une réduction d'impôt de 50% selon loi de finance en vigueur
- Acceptation des CESU pré-financés
- Crédit d'impôts

Chaque prestation est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 50%.

En fin d'année, BARADEL SERVICE vous délivre automatiquement une attestation fiscale annuelle vous permettant d'en bénéficier.

C'est simple et garanti !



Suivez notre actualité sur :
www.facebook.com/Baradel-Paysage

Un Conseil, un devis :
Tél : 03 29 56 20 95 ou
www.baradel-service.com